

Version du 23/10/2023

VACCINATION ET SURVEILLANCE DE L'IAHP SUR LES CANARDS

VACCINATION

Une vaccination des lots de canards mulard, de Barbarie ou Pekin est obligatoire pour toutes les mises en place après le 1^{er} octobre 2023.

Deux injections de 0.5 ml sous la peau au tiers médian du cou de VOLVAC BEST AI sont réalisées à partir de l'âge de 10 jours puis 18 jours après.

Cette vaccination se fait sous la supervision du vétérinaire sanitaire de l'élevage : la première vaccination dans un élevage sera réalisée de préférence avec le vétérinaire qui mettra en place un protocole de chantier de vaccination qui pourra être réutilisé par l'éleveur par la suite : mesures de biosécurité, conditions de conservation du vaccin, gestes techniques, bien-être, modalité de retour des doses non utilisées.

Un certificat de vaccination avec un numéro d'enregistrement « aaaammjj-INUAV » et le numéro IMEP du lot sera rédigé par la vétérinaire.

SURVEILLANCE PASSIVE PAR L'ELEVEUR

Dès le premier jour, l'éleveur réalise chaque jour sur les canards morts un écouvillon oropharyngé ou tachéal dans la limite de 5 animaux par semaine. Il conserve les écouvillons Virocult sous régime de froid 2-8° puis les envoie chaque semaine vers un laboratoire agréé ou certifié.

Un formulaire de prélèvement est lisible en annexe de l'IT 2023-622.

SURVEILLANCE ACTIVE PAR LE VETERINAIRE

Une visite de surveillance des lots vaccinés est réalisée par le vétérinaire sanitaire tous les 30 jours.

Elle consiste à :

- Examen clinique du lot
- Réalisation de 60 écouvillons Virocult oropharyngés ou trachéaux
- Puis en fin de cycle de production 20 prises de sang pour sérologie

Un formulaire de prélèvement est joint à l'envoi vers une laboratoire agréé.

MODALITES FINANCIERES

L'Etat prend en charge les doses de vaccins, les honoraires du vétérinaire sanitaire (vaccination et surveillance) et les analyses de la surveillance active.

Les frais d'expédition et d'analyse de la surveillance passive sur les cadavres sont à la charge de l'éleveur.